

## **ANNEXE F**

## Code de conduit d'arbitre

Taekwondo Canada (TKD Canada) s'engage à assurer un environnement dans lequel toutes les personnes sont traitées avec respect. En plus, TKD Canada se souscrit à l'égalité des chances et interdit les pratiques discriminatoires. Il est attendu que les officiels de TKD Canada et les participants aux programmes et activités de TKD Canada se comportent en tout temps d'une manière qui reflète les valeurs de TKD Canada. Tout comportement qui ne respecte pas le présent code de conduite est susceptible de donner lieu à des sanctions en vertu des politiques de TKD Canada se rapportant à la discipline.

Il incombe à tous les arbitres de TKD Canada de :

- 1. Garantir et appuyer la dignité et l'estime de soi des membres et des participants de TKD Canada du fait de :
  - a. Faire preuve de respect envers les individus, peu importe le sexe, l'origine ethnique ou raciale, l'orientation sexuelle, l'âge, l'état civil, la religion, les croyances politiques, le handicap ou la situation économique
  - b. S'abstenir de tout comportement qui constitue harcèlement, où harcèlement est défini comme une remarque ou un comportement ciblant une personne ou un groupe de personnes, et qui est d'une nature offensante, abusive, raciste, sexiste, humiliante ou malveillante
  - c. S'abstenir de tout comportement qui constitue harcèlement sexuel, où harcèlement sexuel se définit comme des avances ou propositions sexuelles importunes, ou des comportements de nature sexuelle, qui pourraient avoir une incidence sur les décisions, diminuer le rendement ou créer un environnement intimidant, hostile ou offensant
  - d. Orienter les commentaires ou les critiques d'une manière convenable, et ne jamais critiquer publiquement les autres arbitres, les organisateurs, entraîneurs, bénévoles, employés, membres ou quelque organe de taekwondo que ce soit; ne jamais faire des commentaires publics sur un match après l'avoir arbitré
  - e. Faire toujours preuve d'esprit sportif, de leadership dans le sport, et de conduite et de pratiques éthiques
  - f. Faire toujours preuve de respect, même dans les situations où les autres n'en font pas autant
  - g. Veiller à l'application et au respect des règles du sport de taekwondo, et au respect de l'esprit qui sous-tend lesdites règles
  - h. S'abstenir de tout comportement qui pourrait présenter une apparence de partialité, incluant mais sans en être limité à : de longues conversations avec des entraîneurs, athlètes ou chefs d'équipe, ou l'emploi d'un téléphone mobile ou d'une caméra dans les installations de compétition
  - i. S'abstenir de publier quoi que ce soit dans les médias sociaux qui pourrait nuire à l'intégrité et/ou la dignité des arbitres
- 2. Prendre des démarches pour gérer la consommation responsable de boissons alcoolisées aux activités sociales qui se tiennent dans le cadre des évènements de taekwondo accrédités
- 3. S'abstenir de consommer des drogues pour des fins non-médicales, et d'utiliser des substances ou



méthodes visant à améliorer la performance, conformément aux directives du Programme canadien antidopage et toute autre politique antidopage internationale applicable

- 4. Ne jamais participer à un évènement de TKD Canada sous l'emprise d'alcool ou de quelque autre stupéfiant que ce soit, et accepter que les arbitres pourraient être obligés de se soumettre à un alcootest aléatoire (ou toute autre méthodologie applicable) qui pourrait être effectué à n'importe quel moment d'un évènement national de taekwondo, et comprendre que si l'alcool est détecté dans l'air exhalé, l'arbitre/officiel pourrait être barré immédiatement du match et serait susceptible de subir des sanctions disciplinaires conséquentes, et comprendre également que si la performance d'un officiel paraît diminuée, et/ou si le comité des arbitres soupçonne une consommation excessive d'alcool et/ou de stupéfiants par l'arbitre à n'importe quel moment en amont d'un évènement national, l'arbitre concerné sera barré de la compétition et pourra être susceptible de sanctions disciplinaires
- 5. Se conformer en tout temps à la charte, aux règlements, politiques, règles et statuts de Taekwondo Canada, tels qu'adoptés et amendés de temps à autre, incluant le respect de tous les contrats et ententes signés avec Taekwondo Canada
- 6. Arbitrer les compétitions de taekwondo d'une manière entièrement impartiale : faire toujours preuve d'équité, d'honnêteté et d'intégrité, et prendre toutes les décisions en tenant compte uniquement des preuves présentées, dans l'esprit du jeu, en veillant en tout temps à l'application et au respect des Règles de compétition par tous les compétiteurs
- 7. Signaler quelque conflit d'intérêt que ce soit dans un match (par exemple, le fait d'habiter la même province, ou d'être affilié avec le même club ou instructeur que l'un ou l'autre des compétiteurs, incluant ceux qui sont membres des Forces canadiennes, lorsqu'ils sont en poste dans ladite province) ou une catégorie particulière, et demander de se faire remplacer dans ledit match ou ladite catégorie où il existe un conflit d'intérêt réel ou apparent
- 8. Informer le président du comité des arbitres à l'avance et demander les permissions applicables afin de travailler comme arbitre à n'importe quel évènement de la World Taekwondo, et agir à titre de représentant de TKD Canada lors de travailler comme arbitre à n'importe quel évènement de la World Taekwondo, d'une manière qui ne nuit aucunement à la réputation de TKD Canada, ni à celle des autres arbitres; et se conformer au Code de conduite de TKD Canada ainsi que tout autre code de conduite qui pourrait être indiqué par l'organisateur de l'évènement international
- 9. Se conformer à toutes les politiques, règles, normes et directives de Taekwondo Canada et de la World Taekwondo en ce qui a trait à l'arbitrage
- 10. S'abstenir de faire des propos injurieux, donner des conseils injustifiés, ou chahuter intentionnellement les participants (incluant les autres officiels) durant un match, en tant que spectateur

J'affirme avoir lu et compris ce qui précède, et j'accepte de respecter le présent Code de conduite de Taekwondo

11. Ne participer à titre d'officiel à en aucun temps, à aucun aspect d'un évènement de Taekwondo Canada lors de participer au même évènement à titre de compétiteur ou d'entraîneur

Canada	
Signature	Province
Nom en lettres moulées	 Date